

Commission de Suivi de Site (CSS) de BUTAGAZ

06 janvier 2022

Compte-rendu

Ordre du jour

- 1/ Présentation par la société BUTAGAZ de son bilan d'activité (article 8 du règlement intérieur de la CSS)
- 2/ Présentation des inspections par la DREAL
- 3/ Points divers

Annexe : Liste des participants

La réunion débute à 14h10. La présidente de séance excuse M. Haas, retenu par ailleurs, puis reprend les éléments concernant l'arrêté préfectoral du 02/12/2021 portant modification de la composition de la CSS, envoyé précédemment aux membres. Celles-ci consistent en deux changements de dénomination (direction départementale de l'emploi, du travail, de la solidarité et de la protection des populations DDETSPP dans le collège Administrations de l'État) et (chef de dépôt dans le collège Exploitant), ainsi que la modification des noms des représentants au sein du collège Salariés.

1/ Présentation par la société BUTAGAZ de son bilan d'activité 2021

1.1/ Faits marquants depuis la dernière CSS

En préalable, concernant le fonctionnement et les modifications, la crise sanitaire due à la COVID 19 étant toujours présente, les mesures prises restent effectives (gestes barrière...).

Le stockage V02 a bénéficié de travaux de requalification, tandis que le stockage V01 a été placé en chômage.

Jean-Baptiste PICARD est arrivé en tant que chef de dépôt. Le site ne bénéficiait plus de chef de dépôt depuis plusieurs années. Des rencontres seront organisées dès que la situation sanitaire le permettra, avec la DREAL et le conseil municipal.

Concernant les travaux prescrits dans le cadre du PPRT, la mise en place d'un merlon en protection de la bâche incendie et le renforcement du bâti pour le local des groupes incendie est en cours. Des problèmes d'approvisionnement ont causé du retard : la fin des travaux, prévue en 2021, devrait être effective fin janvier 2022.

La cuve méthanol a été retirée : celle-ci était inutilisée depuis 2015. Pour information, le méthanol sert à éviter la gelée de l'eau condensée dans les chaudières. Il est dorénavant livré réfrigéré.

1.2/ Activité du site

L'activité industrielle du site est répartie en livraison de gaz en citerne, et en dépôt de bouteilles. L'activité pour le gaz en citerne a augmenté, passant de 8 622 tonnes en 2020 à 10 492 tonnes fin décembre 2021. L'augmentation est amenée à se poursuivre en 2022 pour atteindre le niveau d'activité d'il y a une quinzaine d'année, à savoir 12 000 tonnes. Ceci en raison du report sur le site de l'activité du dépôt Antargaz de Bourgogne qui a fermé.

L'activité du dépôt bouteilles diminue d'année en année, de manière structurelle : 1 334 tonnes en 2020, 1 260 tonnes fin décembre 2021.

Discussion

Le SIDPC s'interroge sur l'évolution de l'activité du site et ses conséquences.

L'exploitant répond : le stockage n'est pas modifié, cependant les camions seront plus nombreux à passer.

1.3/ Gestion des situations d'urgence

Aucune situation d'urgence ne s'est produite sur le site depuis sa mise en service, aussi le Plan d'Opérations Internes (POI) n'a pas été mis en œuvre. Un exercice POI a été réalisé le 15 décembre, avec des représentants du SDIS. Il s'agissait d'un exercice cadre déclenché lorsque le nouveau chef du dépôt était seul sur place. L'exercice s'est bien passé.

1.4/ Suivi du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

Concernant le suivi des mesures de maîtrise des risques, aucun dysfonctionnement n'a mis en cause la sécurité de l'exploitation en 2021. 701 contrôles avaient été réalisés sur les équipements importants pour la sécurité (EIPS) à fin novembre. 4 fiches d'anomalie ont été réalisées :

- Sirène d'alarme coté pomperie défectueuse
- Détection gaz DG103 remplacée
- Remplacement de fusibles pour les détecteurs gaz DG 103 et DG 107 puis de celle de la détection flamme DF 500 suite à un orage au mois de juin
- Détection gaz DG AT201 remplacée suite à sa saturation

1.5/ Formation

Les principales formations dispensées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Formations	Nombre de personnes formées
Formation Sauveteur Secouriste du Travail (fréquence : 2 ans)	0
Pompiste	1
Formation réglementaire sur le site des personnels extérieurs, nouveaux arrivants et personnels temporaires	42
Formation aux règles de circulation et aux procédures d'exploitation et d'urgence des chauffeurs (protocole sécurité)	52

1.6/ Gestion du retour d'expérience

Aucun accident du travail avec arrêt ne s'est produit depuis 23 ans, date d'ouverture du site.

5 FLASHS HSSE (une page décrivant un incident, ses causes et les solutions à apporter) ont été diffusés au personnel du site en 2021. Ils proviennent des incidents survenus sur l'ensemble des sites exerçant la même activité dans le monde. Ils avaient entre autres pour thématiques le retour d'expérience « profession », les accidents / presque-accidents / incidents survenus sur les sites du groupe, le rappel des règles sécurité (équipements de protection individuels EPI, habilitations machines ...), violation des règles pour sauver les vies. On y retrouve entre autres 2 accidents du travail survenus sur des sites de Butagaz : une fracture des 2 mains suite à une chute d'escalier, et le percutage d'un camion et d'un chariot élévateur.

La journée nationale annuelle « sécurité » a été réalisée le 24 novembre 2021 avec pour thématique les gestes qui sauvent.

1.7/ Gestion des modifications

Le nouvel arrêté préfectoral d'exploitation en date de 21 janvier a été remodifié le 29 octobre 2021.

Les travaux prescrits dans le cadre du PPRT sont en voie d'exécution (voir plus haut).

1.8/ Maîtrise des risques et des procédés

Concernant la maîtrise du risque, afin de garantir la sécurité dans le cadre de divers travaux et interventions d'entreprises extérieures, 22 plans de prévention ainsi que 105 autorisations de travail et permis associés ont été délivrés en 2021.

Sur le plan de la maîtrise des procédés et de l'exploitation, en complément des procédures et instructions listées dans la revue de direction, 41 consignes spécifiques à l'établissement ont été revues / créés (procédures d'entretien).

1.9/ Audits et visites d'inspection

L'audit du SGS a été réalisé les 15 et 16 avril 2021 par la société FD Conseil Environnement. 3 non-conformités mineures ont été identifiées et sont à ce jour soldées.

La visite d'inspection de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a été réalisée le 19 mai 2021. Une réponse a été apportée le 16 septembre 2021 au rapport reçu le 31 août. Pour information, ce jour là s'est déroulé un exercice incendie qui a permis de constater, entre autres, que la sirène ne fonctionnait pas.

En 2022, un audit du système AFAQ sera effectué.

2/ Présentation des inspections menées par la DREAL

M. Bartz rappelle le contexte réglementaire relatif aux établissements SEVESO seuil haut avec en particulier la réalisation d'une étude des dangers révisée périodiquement, un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) et la maîtrise de l'urbanisation autour du site au travers de l'établissement d'un PPRT.

Conformément aux directives du Ministère de la Transition Écologique, les sites SEVESO seuil haut doivent également faire l'objet, à minima, d'une inspection annuelle.

Inspection du 19 mai 2021 :

Lors de cette inspection, le réseau de détection Flamme couvrant la zone de chargement/déchargement de citernes, la pomperie et l'aire de stationnement des camions a été regardé : aucune non conformité ou observation n'a été constatée. A ce propos, l'exploitant, qui effectuait alors en travaux, avait demandé que soit supprimée l'obligation de mise en place de cette détection Flamme pour la zone de stationnement des camions transportant des RSPT (récipients sous pression transportables). Cette demande, instruite par la DREAL, a été acceptée, mais elle a demandé qu'une distance de 5 m soit respectée entre les RSPT et la végétation (combustible). Concernant les boutons d'arrêt d'urgence, si ceux-ci sont bien présents sur le site conformément aux prescriptions, la DREAL a demandé à l'exploitant d'examiner la possibilité d'ajouter des boutons dans la zone des RSPT.

2 non-conformités ont été constatées :

- Non-conformité du bouton d'arrêt d'urgence (BAU) de la zone de la pomperie : lors de l'inspection, l'inspecteur a déclenché un bouton, mais celui-ci n'a pas sonné. Les personnes présentes dans les zones de la pomperie, du dépotage et des réservoirs n'ont donc pas été averties de se mettre à l'abri.
- Non-conformité liée au défaut de consignation de la vanne manuelle installée sur la ligne d'équilibrage entre les 2 stockages principaux de GPL : celle-ci n'était pas cadenassée. Pour information, ces opérations de consignation dans le cadre de travaux font l'objet de procédures particulières, et l'inspection a demandé à ce que celles-ci soient rédigées précisément.

M. Bartz précise que ces 2 non-conformités ont fait l'objet de travaux rapides de l'exploitant afin de lever les défauts constatés et que par conséquent aucune suite administrative n'a été rendue nécessaire.

Il ajoute qu'il existe un pôle particulier au sein du Ministère, qui suit l'ensemble des activités relatives au stockage de gaz dans le pays et reporte aux DREAL concernées. Celles-ci sont susceptibles d'effectuer des inspections hors de leur périmètre d'action.

Pour information, le site fera l'objet en 2022 d'une inspection du dispositif organisationnel du site (SGS), en particulier la gestion des modifications, ainsi que d'une inspection portant sur les modalités d'exploitation du dépôt, basée sur les dernières prescriptions préfectorales. Celles-ci ont fait l'objet d'échanges avec l'exploitant. A la demande de la présidente de séance, il précise qu'aucune nouvelle réglementation nationale n'est prévue à ce jour concernant les ICPE.

3/ Points divers

Projets d'urbanisation en cours ou à venir sur la commune de Deluz : sur le lotissement de la Sacarde, quasiment toutes les parcelles sont désormais construites.

Le SIDPC demande à Mme la maire de rappeler l'objectif des feux clignotants, à savoir s'arrêter, aux habitants, à l'occasion de la distribution de la plaquette PPI prévue le mois prochain, et de les informer que des tests sont effectués lors des 2 exercices annuels, les premiers mercredi de mars et de septembre, et qu'ils concernent Butagaz et non le canal.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente remercie les participants et clôt la séance.

La présidente de séance



Christelle TAILLARDAT

Annexe : liste des participants

Christelle TAILLARDAT - Cheffe du bureau de la coordination de l'environnement et des enquêtes publiques - Présidente de la CSS

Yvan BARTZ - Adjoint au chef de l'UID – DREAL Bourgogne Franche Comté

Sylvaine BARASSI - Maire de Deluz

Emmanuel BOULET-BENAC - Chef de l'unité de l'exploitation

Jean-Baptiste PICARD - Chef de dépôt de la société

Sébastien MOREAU - Représentant du personnel

Jérôme BORDY – SIDPC du Doubs

Lieutenant Sébastien BONNETON – SDIS du Doubs

Daniel ROLLET - Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté

Alexandre COUR – Voies Navigables de France

Annie Hernandez – Préfecture du Doubs

Catherine SAUT – ACERIB (compte rendu)